



COMMUNE D'AINAY LE CHATEAU COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du vendredi 17 mai 2013

L'an deux mil treize, le dix-sept mai à dix-neuf heures, en application des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), s'est réuni le Conseil Municipal de la Commune d'Ainay-le-Château.

ETAIENT PRESENTS :

Stéphane MILAVEAU	X	Jacqueline THEVENIN	X	Dominique MOREAU	X
Claude MICHEL		Gérard REVIDON		Serge BERNADON	X
Marc SIGNORET	X	Christine BLOUT	X	Anne-Marie MERY	X
Thierry AUDOUIN	X	Sylvain GAUMET	X	Corinne TREBOSC	X
Françoise MARANDET	X	Virginie LAVALETTE		Bernadette ACCOLAS	X

ASSISTAIENT ÉGALEMENT : Françoise SCHEEPERS – Jean-Luc REBY

Approbation du compte-rendu de la réunion du 22 mars 2013

Approbation à l'unanimité du compte rendu (Pas de compte rendu pour la réunion du 19 avril 2013).

Point n° 1 : Travaux en cours

C.C.A.B. – Aménagement de bourg On s'achemine vers une fin de travaux toute proche. Les conditions météorologiques détermineront la pose finale d'un monocouche sur les chaussées. Cette opération achèvera l'aménagement.

Le grenailage prévu initialement ne se fera pas, au vu des réalisations effectuées dans d'autres agglomérations où le résultat ne s'est pas avéré convaincant.

Restauration des remparts Là aussi, on peut voir les travaux de restauration se terminer ; l'équipe municipale est chargée de mettre en pelouse les terre-pleins. Par ailleurs, des plantations seront effectuées pour achever l'embellissement des lieux. Les travaux de restauration, proprement dit, arrivent au niveau de la rue de l'abreuvoir. La dernière tour est actuellement prise en charge.

Point n° 2 : Eco quartier

La dernière réunion avec la SEAu a permis d'entériner la présentation du bilan financier. La première phase s'élèvera à 15 000 € et les phases suivantes à 10 000 €, montant pouvant varier en fonction de la participation des employés communaux dans les travaux de viabilisation du terrain.

Point n° 3 : Personnel Communal

Emplois d'été – La Commission Personnel informe l'assemblée de la répartition des emplois d'été. Des courriers réponses ont été envoyés aux intéressés.

Stage du GRETA de Montluçon - Pour aider à la réinsertion d'un castelainaisien de plus de 50 ans, la commune a accepté de prendre cette personne en stage durant 2 semaines, en espaces verts comme proposé par le Greta.

Point n° 4 : Assainissement

Véolia – Diagnostic des installations individuelles d'assainissement
l'assemblée est informée que les rapports réalisés par Véolia de chaque installation ont été envoyés à chaque personne. Les installations considérées comme à hauts risques pour l'environnement et la santé publique, seront dénoncées par lettre recommandée avant d'encourager la mise à norme de l'installation dans les plus brefs délais.

Questions diverses :

SANTÉ - L'arrivée du nouveau Docteur est prévue courant juin 2013, après qu'il ait passé sa thèse.

ECOLE – La cérémonie de remise des dictionnaires aura lieu le vendredi 5 juillet 2013 à 18h00. Les parents des élèves sont conviés, ainsi que le corps enseignant.

C'est l'offre de CULTURA qui est retenue, 13 élèves de CM2 qui entrent au collège à la rentrée, recevront leur dictionnaire.

KERMESSE – Pour clôturer l'année scolaire, une kermesse est organisée par les écoles et aura lieu le vendredi 14 juin à partir de 17h30. Cette année, la kermesse se passera au foyer rural avec un spectacle de cirque.

ECOLE – Les enseignantes demandent à ce qu'il soit déposé du sable, au pied des tilleuls dans la cour de l'école, pour permettre aux plus petits de jouer et d'ajouter une ou deux marelles au sol. Par ailleurs, il est signalé qu'un des deux arbres possède des parasites. Un traitement adéquate sera effectué pour y remédier.

CENTRE Aéré – L'accueil Loisirs aura lieu du 8 juillet au 2 août 2013. Il est regrettable qu'aucune activité ne soit proposée aux familles après cette date.

2 juin – journée de l'environnement – l'organisation de la journée de l'environnement est en cours, seront proposées : marché de producteur, concours photo, conférence sur les usages de l'eau et trocs aux plantes ; de nombreux visiteurs sont attendus.

TOILETTES PUBLIQUES – Il a à noter que les toilettes sont régulièrement très sales et qu'il est absolument nécessaire de nettoyer les wc publics tous les vendredis. L'équipe technique en sera avisée.

CHSI – Visite des cuisines Il est proposé aux élus, et employées en charge de la cantine scolaire, de visiter les cuisines du CHSI, prestataire des repas, le mercredi 12/06 de 7h00 à 9h00.

CNFPT – Nous avons appris qu'un concours ATSEM était proposé par le CNFPT, avec une période de préparation au concours. L'inscription est à effectuer avant le 1^{er} juin 2013.

FETE DE LA MUSIQUE – Les répétitions de chants débuteront à 20h30 le mercredi 22 mai. La Chorale des Triolets se produira à 19h15 à l'église St-Etienne. Diverses animations auront lieu dans le village.

CONCERT DU 20 JUILLET – Sur proposition de M LORESTE Olivier, un concert réunissant une cantatrice russe accompagnée d'un pianiste, aura lieu à l'église le 20 juillet à 18h30.

ABRIS BUS – les frais liés à sa rénovation ont été notés dans au budget 2013. Les travaux peuvent être engagés.

SDE03 – VENTE D UNE MAISON Une demande d'extension d'un réseau électrique à destination professionnel et habitation est validée par le conseil. Une tranchée sera réalisée sur 150 ml. La commune prend en charge la partie communale.

ÉCLAIRAGE ÉGLISE – Il est à noter toujours le problème récurrent du compteur électrique, placé à l'extérieur de l'église, en cas de panne. Il faut savoir que ce compteur est à la charge de l'économe du diocèse ainsi que l'électricité (à la charge de la paroisse). Un rendez-vous sera pris auprès de ERDF pour obtenir des renseignements.

ECHANGE AVEC LE DIOCESE - M^e VIVIER, notaire du Diocèse, refuse de signer l'échange car il ne veut pas payer les frais notariés. La commune a investi presque 60 000€ en restauration, il serait convenable que le diocèse prenne en charge les frais de notaire (2 000 €).

COMICE AGRICOLE Un résumé de la réunion du 10 mai est fait auprès des membres du conseil.

STATIONNEMENT place du faubourg – Il est nécessaire de réfléchir à l'implantation de jardinières à la place de barrières. De ce fait, il faudra en informer les commerçants.

SICTOM – Suite à l'aménagement de bourg, le passage du camion benne dans le vieil Ainay n'est plus souhaitable. Il sera nécessaire de mettre des containers supplémentaires à disposition des usagers.

L'ordre du jour épuisé, M. le Maire lève la séance.

**Le prochain conseil municipal est fixé
le jeudi 20 juin 2013 à 19h00**